

Circuit junior – Règlements généraux

1. BLESSURE/ANNULATION

Il est de la responsabilité du joueur de faire les efforts nécessaires pour accommoder son partenaire et de communiquer son absence le plus rapidement possible à info@acesdemontreal.com. Seul le joueur peut annuler sa participation.

- Avant la date limite pour les retraits : remboursement complet et aucune pénalité;
- Blessure/annulation communiquée 48h avant le début du tournoi : remboursement de 80 % du coût de l'inscription et les tableaux seront modifiés;
- Blessure/annulation communiquée entre 24 et 48 heures avant le début du tournoi : aucun remboursement et les tableaux seront modifiés;
- Blessure/annulation communiquée moins 24h avant le début du tournoi : aucune modification aux tableaux et la participation du joueur/équipe est annulée.
- Blessure/annulation durant le tournoi :
 - Simple : la participation du joueur est annulée;
 - Double : il y aura tentative de remplacer le joueur tout en respectant les règles en vigueur. Exceptionnellement, une inscription sur place pourra être acceptée, pour une discipline, afin de combler l'équipe et le participant paiera 50 % de l'inscription.

2. ABSENCE AU TOURNOI

- Aucun remboursement;
- Absence dans la discipline du simple : la participation du joueur est annulée;
- Absence dans la discipline du double : il y aura tentative de remplacer le joueur tout en respectant les règles en vigueur. Exceptionnellement, une inscription sur place pourra être acceptée, pour une discipline, afin de combler l'équipe et le participant paiera 50 % de l'inscription.

3. CHAMPIONNAT

Tous les joueurs sont invités à participer au championnat de fin de saison.

4. PROMOTION

Le Circuit junior se veut un circuit d'initiation à la compétition et un circuit de développement pour les jeunes joueurs. Dans cet esprit, il n'y aura aucun calcul de cote et, par conséquent, aucune promotion.



5. RÉTROGRADATION

La rétrogradation d'une catégorie est possible pour tous les joueurs.

6. PRIX

Pour chaque tournoi, le tirage sera fait de façon électronique avant l'arrivée des participants. Les gagnants seront identifiés sur la liste d'inscription. La présence au tournoi est obligatoire afin d'obtenir son prix. Les prix non réclamés seront tirés lors du championnat de fin de saison.

7. FORMAT TOURNOI

- La formule sera déterminée à la planification du tournoi, selon le nombre et la répartition des inscriptions;
- Les catégories peuvent, au besoin, être jumelées afin de produire un minimum de deux pools;
- Le format des matchs disputés dans un tableau principal peut être modifié afin de respecter les délais de réservation des gymnases.

8. INSCRIPTION

- Chaque épreuve/tableau sera limitée à un maximum de 32 joueurs/équipes;
- L'inscription tardive demeure à la discréction des organisateurs et ne peut combler une recherche de partenaire si le tournoi est déjà à capacité;
- Aucune modification d'inscription au-delà de la date limite pour les retraits;
- La demande de partenaire ne peut être une garantie de participation à la discipline.

9. LUNETTES DE PROTECTION

- Nous recommandons le port des lunettes de protection durant les matchs pour les catégories C-D-E.